

B.I.A.

BREVET D'INITIATION A L'AERONAUTIQUE

FORMATION THEORIQUE

40 heures de cours théoriques par modules de deux heures. Les cours débutent généralement fin septembre et se terminent mi-mai.

FORMATION PRATIQUE

Un vol d'une heure en place « pilote » et une à deux heures en place passager sur des appareils mis en œuvre par l'aéroclub de la région de Lorient.

COUT DE LA FORMATION

La formation théorique est gratuite. Elle est assurée par des membres bénévoles faisant partie de l'aéroclub. Une participation globale de 90 euros est demandée pour l'ensemble des vols qui seront faits

Examen

Examen national se déroulant généralement mi-mai. Sous forme d'un questionnaire à choix multiples, il a pour but d'évaluer les connaissances acquises par les élèves dans 5 domaines :

Aérodynamique	: Effet de l'air sur un objet, caractéristiques d'un profil.
Mécanique du vol	: Etude des forces appliquées à l'avion.
Connaissance de l'avion	: Structure des avions, instruments de bord.
Météorologie	: Les nuages, les perturbations, l'étude des fronts.
Navigation et règlementation	: Méthodes et moyens de navigation, règlementation de circulation aérienne.
Histoire de l'aviation	: Connaissances historiques générales.

POURQUOI PASSER SON B.I.A.

Il aide à l'orientation vers les différents métiers de l'aéronautique civile ou militaire comme ingénieur, technicien en construction aéronautique (matériaux, systèmes), comme personnel navigant technique avion ou hélicoptère (pilote, mécanicien navigant) ou comme personnel technique au sol (contrôleur aérien, technicien de maintenance, météorologiste, ...)

Il apporte les connaissances aéronautiques demandées lors des tests de sélection de l'Armée de l'Air, de l'Aéronavale et de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre, pour les métiers du personnel navigant.

Il pèse favorablement sur toute candidature déposée auprès des diverses entreprises du secteur aéronautique, donnant aux recruteurs un moyen supplémentaire d'apprécier plus justement les motivations.

Il permet, à l'issue, de débiter une formation Pilote Privé avec un excellent niveau. A noter que la Fédération Française Aéronautique accorde des bourses supplémentaires aux moins de 21 ans détenteurs du diplôme du BIA.

SELECTION DES CANDIDATS

Dépôt des lettres de motivation entre le 15-07-2020 et le 31-08-2020 auprès de Mr MEURIC, C.P.E. au Lycée SAINT-LOUIS.

gerard.meuric@lapaix.org

Un test de sélection écrit aura lieu à la rentrée.

(8 places disponibles)